

0470001W

ACADEMIE DE BORDEAUX

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY

164 BOULEVARD DE LA LIBERTE

47007 AGEN CEDEX

Tel : 0553774650

### ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/06/2025

Réuni le : 01/07/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Volpato

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

ATELIER DANSE 25-26-Le Conseil d'administration approuve l'autorisation de signer les conventions afférentes à l'atelier Danse organisé durant l'année scolaire 2025-2026 sous réserve du montant d'attribution de l'enveloppe PassCulture à l'établissement et des arbitrages qui pourraient en découler.

#### Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Volpato

Prénom : Emmanuel

Signé le : 08/07/2025 10:30:17

BIEN\_20242025\_35\_0470001W\_250723101109

0330150J  
ACADEMIE DE BORDEAUX  
RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX  
5 RUE J DE CARAYON LATOUR  
33060 BORDEAUX CEDEX

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Passation de conventions, de contrats et de marchés ATELIER DANSE 25-26-  
Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE BERNARD PALISSY-  
0470001W  
Numéro de séance : 6  
Numéro d'enregistrement de l'acte : 35  
Année scolaire : 2024-2025

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation sans observation

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

**Dém'Act**  
Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Bessas  
Prénom : Nathalie  
Signé le : 23/07/2025 10:11:09

## CONVENTION INTERVENTION DANSE

Entre les soussignés :

D'une part,

**L'établissement Lycée Bernard Palissy**

Adresse : 164 boulevard de la liberté BP30291 47000 Agen CEDEX

Représenté par Monsieur VOLPATO, en qualité de Chef d'établissement

Et d'autre part,

**L'Association NANA MOVEMENT**

N° SIRET : 887 639 821 00024

Code APE : 9001Z

Licences : N°2 PLATESV-D-2024-004148 / N°3 PLATESV-D-2025-000578

Contact administratif : nanamovementdiff@gmail.com

Adresse siège social : 8 avenue Antoine de Saint-Exupéry 31400 Toulouse

Représentée par Mme Laura MARTINEZ, en qualité de Présidente

Il est convenu ce qui suit :

L'Association NANA MOVEMENT interviendra au Lycée Bernard Palissy au cours de l'année scolaire 2025-2026, dans le cadre du projet « Palissy danse », auprès des élèves de l'association sportive du Lycée Bernard Palissy sur un créneau de 3 heures, sur une date à définir entre octobre 2025 et début janvier 2026.

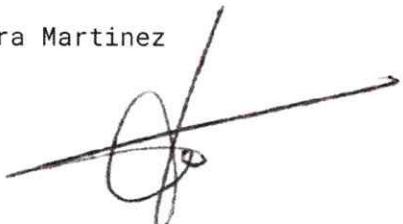
Le coût global de la prestation est de 307 euros TTC (trois cent sept euros toutes taxes comprises). Il se décompose comme suit : une rémunération horaire fixée à 65 euros TTC ainsi que des frais de déplacement et de gestion fixés à 112 euros TTC. L'association n'est pas assujettie à la TVA.

Soit une intervention qui donnera lieu à une facture de 307 euros TTC.

À Toulouse, le 27 juin 2025.

**Association NANA MOVEMENT,**

Laura Martinez



Lycée Bernard Palissy,  
Monsieur VOLPATO



CONVENTION  
INTERVENTION DANSE

Entre les soussignés,

D'une part

L'établissement Lycée Bernard Palissy,  
164 boulevard de la liberté BP30291 47000 Agen CEDEX,  
représenté par son chef d'établissement Monsieur VOLPATO.

Et d'autre part

Madame Klara BEYELER, Danseuse,  
Adresse : Croix-Haute 47210 Tourliac  
klarabey@gmail.com +336 12 90 84 24  
Numéro SIRET : 83367423700015

Est convenu ce qui suit

Madame Klara BEYELER interviendra au lycée Palissy au cours de l'année scolaire 2025-2026 dans le cadre du projet « Palissy danse », auprès des élèves de l'association sportive du lycée Palissy, sur un créneau de 3 heures, le 17 septembre 2025.

Cette intervention d'une durée de 3 heures se fera sur la base d'une rémunération horaire fixée à 80 euros. Se rajouteront les frais de déplacement d'un montant de 60 euros.

Soit une intervention qui donnera lieu à une facture de 300 euros.

Fait à Agen, le 17.06.25

Klara Beyeler



A Agen, le ..... 01/09/2025  
Le chef d'établissement du Lycée  
Palissy  
Monsieur VOLPATO Emmanuel



CONVENTION INTERVENTION  
DANSE

Entre les soussignés

D'une part,

L'établissement, Lycée bernard palissy, 164 boulevard de la liberté BP30291 47000 Agen CEDEX,  
représenté par son chef d'établissement Monsieur VOLPATO.

Et d'autre part,

Monsieur Baptiste Martinez, Danseur,  
2 mail ciboulette 93300 AUBERVILLIERS,  
martinez.baptiste47@gmail.com  
06 51 73 23 24  
Numéro SIRET 93975365300020

Il est convenu ce qui suit,

Monsieur Baptiste Martinez interviendra au lycée Palissy au cours de l'année scolaire 2025-2026,  
dans le cadre du projet '« palissy danse »', auprès des élèves de l'association sportive du lycée  
Palissy sur un créneau de 3 heures, le 12 novembre 2025

Cette intervention, d'une durée de 3 heures se fera sur la base d'une rémunération horaire fixée à  
90 euros. Se rajouteront les frais de déplacement d'un montant de 150 euros.

Soit une intervention qui donnera lieu à une facture de 420 euros.

A Aubervilliers , le 20 juin 2025

A Agen , le ..... 01/09/2025  
Le chef d'établissement :  
Monsieur VOLPATO Emmanuel

